

Verbandsmitteilungen

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Der Heilmasseur-Physiopraktiker : Zeitschrift des Schweizerischen Verbandes staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker = Le praticien en massophysiothérapie : bulletin de la Fédération suisse des praticiens en massophysiothérapie**

Band (Jahr): - **(1956)**

Heft 148

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

réflexe myostatique. Plus la tension musculaire augmente, plus l'influx sensitif s'intensifie. Celui-ci aboutit au neurone moteur; de là, il se réfléchit sur le muscle dont il émane, pour en augmenter la tension, mais aussi sur le muscle antagoniste, pour en diminuer la tension. La réflexe myostatique adapte l'intensité de la tension à l'intensité de la résistance que le muscle doit vaincre à chaque instant. Il joue un rôle particulièrement important dans la statique du corps; il ajuste la tension des muscles qui maintiennent la station debout et qui compensent l'action de la pesanteur; ces muscles de soutien, appelés aussi «muscles statiques», peuvent se contracter d'une façon quasi indéfinie, sans fatigue, à condition que ces contractions ne s'accompagnent pas de variation de longueur importante.

Du cervelet, du pédoncule cérébral et des noyaux centraux de la base émanent des influx nerveux qui modifient le tonus de l'unité motrice et l'adaptent aux différentes positions du corps. Ces influx président aux mouvements automatiques et synergiques.

L'influx volontaire atteint le neurone moteur par la voie pyramidale; il déclenche le mouvement volontaire, mais n'exclut pas l'action des autres influx, déjà décrits.

Dans la poliomyélite, la lésion du neurone moteur entraîne la suppression de

toute activité de l'unité motrice; les réflexes myostatiques et automatiques, ainsi que l'influx volontaire sont abolis. La fibre striée ne se contracte plus. Le degré de paralysie d'un muscle est conditionné par le nombre d'unités motrices dont la fonction est détruite. Un muscle paralysé est un muscle dont toutes les fibres sont privées d'influx nerveux provenant des cellules de la corne antérieure. Un muscle parésié est celui qui possède encore un certain nombre de fibres musculaires dont le neurone moteur fonctionne.

L'abolition de l'activité motrice provoque, à plus ou moins brève échéance, des modifications physiologiques et histologiques importantes de la fibre striée: des troubles de l'excitabilité, de la fibrillation et de l'atrophie. Ultérieurement, la fibre musculaire atrophiée peut dégénérer en tissu fibreux.

L'inactivité du muscle paralysé entraîne la suppression de la sensibilité tendineuse, l'abolition du mouvement modifie la sensibilité profonde. Le poliomyélitique perd le sens de la contraction musculaire; sa «mémoire kinesthésique est troublée et l'image motrice s'efface», selon les termes très heureux de Leroy. Or, un malade qui a oublié ce qu'est le mouvement ne l'exécute plus, car il ne sait plus l'exécuter et qu'il ne peut vouloir l'exécuter.

(à suivre)

Rubrique: nouvelles des sections

La section de Genève s'est réunie en Assemblée générale le 7 mars écoulé; celle-ci s'est déroulée selon le rite habituel: rapports du président, du trésorier, des vérificateurs des comptes, tous approuvés avec remerciements.

Après l'élection du Comité, Mmes Décosterd, Boillat et M. Marti sont comme délégués à l'assemblée qui aura lieu à Bienne le 18 mars.

La cotisation reste fixée à 35 frs.

Le nouveau comité s'est constitué comme suit:

Président: M. H. C. Dutoit

Vice-Prés.: M. C. Marti

Secrétaire: Mme E. Décosterd

Trésorier: M. Chs Grandjean

Adjointe: Mme A. Boillat.

Il vouera toute son attention à la pratique illégale, à l'élaboration de tarifs en rapport avec le coût actuel de la vie.

Le cercle d'Etudes dont M. Marti garde la présidence donnera à nos membres l'occasion de développer leurs connaissances professionnelles.

Votre comité, membres de la section de Genève, est très désireux de soutenir vos intérêts, mais, pour cela, votre collaboration lui est nécessaire, non seulement par le paiement régulier de vos cotisations, mais aussi par votre présence qui sera pour lui un précieux encouragement.

E. D.

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée des Délégués

de la F.S.P.M.P. Bienne, le 18 mars 1956.

Environ 50 personnes assistent à l'assemblée. Sont désignés comme Scrutateurs: MM. Schlageter et Keller; Traducteur: M. Kaspar.

Rédactrice du P.V. de langue française: Mme Décosterd.

Le rapport du Président central mentionne que le comité a voué sa plus grande activité à l'élaboration de la convention entre la Fédération et la Caisse de réassurance pour maladies de longue durée (C.L.M.) Le C.C. a également organisé des cours de perfectionnement pour le traitement de la polio; 2 cours ont eu lieu en Suisse alémanique, un cours est prévu en Suisse romande en collaboration avec le personnel spécialisé des hôpitaux.

Des cours de massage du tissu conjonctif ont eu lieu à Zurich; un cours pour débutants de toute la Suisse sera organisé au cours de l'année.

Rapport du trésorier: le bénéfice de l'année écoulée est de Fr. 4945.—. Le capital de la Fédération y compris le Fonds Weser et le fonds du journal se monte à Fr. 18,752.20. Il est rappelé que le fonds Weser est un fonds de secours alimenté par les amendes perçues dans les sections et que le fonds du journal avait été créé par M. Voillat.

Rapport du bureau de placement. M. O. Bosshard rappelle que ce bureau a été créé en 1924. Son activité a augmenté avec les années. Les renseignements d'ordre professionnel ont exigé l'expédition de 315 lettres en Suisse et 395 à l'étranger. Ce bureau veille également au maintien et à l'observation des tarifs.

Rapport des rédacteurs. M. Rouge déplore la négligence de l'imprimeur en ce qui concerne le texte français.

M. Bosshard se plaint de l'inertie des membres en fait de collaboration rédactionnelle. Il déplore également qu'aucune acquisition de publicité n'ait lieu chez les romands, ce qui maintient notre organe officiel à un prix plus élevé. Si cet état de choses se maintient M. Bosshard proposera à la prochaine assemblée une scission du journal. Il demande aux sections d'examiner quels seraient leurs desiderata en fait d'articles de fond et de les communiquer à l'administration du journal.

Cotisation à la Caisse centrale est maintenue à

20 Fr.

Proposition assurance au décès n'a pas été acceptée, le Comité central est chargé d'étudier la possibilité de venir en aide aux membres, en cas de nécessité avec l'aide du fonds Weser élargi.

Membre d'honneur. Sur la proposition de la section vaudoise M. le Professeur Louis NICOD est nommé membre d'honneur de la Fédération.

Convention entre la Fédération et la caisse de réassurance pour maladies de longue durée:

C. L. M. Après quelques explications complémentaires cette convention est adoptée. Le président central précise que chaque membre est libre d'accepter les malades de cette réassurance ou de les refuser. En cas de différend avec cette caisse, on est instamment prié de s'adresser au Comité central et non au Dr Legrand.

Sauna. La Fédération a reçu une invitation à assister à un Congrès international à Bielefeld en Westphalie où le Dr Ott de Zurich fera une conférence. Sur son conseil la Fédération sera représentée; c'est M. Zemp, d'Olten, qui sera notre envoyé.

Assurance sociale invalidité. M. Bosshard et M. Kunz de Bienne, ont vu, à Berne, les directeurs de cette organisation où seraient englobées toutes les personnes s'occupant d'infirmes, y compris les masseurs qui, ainsi que toute personne telles que les bandagistes, par exemple, seraient rétribués par cette caisse. Le président de cette assurance prévoit des tarifs supérieurs à ceux de la caisse nationale. C'est une chose qui sera organisée dans l'avenir.

Exposition des travaux féminins Zurich 1958.

Le comité central désignera une commission qui pourra s'occuper de cette chose sur place. Un crédit est proposé par le président central, notre participation aurait pour but de faire connaître nos possibilités de travail dans différents milieux.

Election d'un rédacteur de langue française. M. Rouge ayant donné sa démission, les sections romandes ont proposé M. A. Ruperti qui a été élu à l'unanimité, avec acclamations.

Un bref rapport verbal de quelques sections ont clôturé cette assemblée qui s'est déroulée dans un excellent esprit.

E. D.

Thiorubrol

Das geruchlose Schwefelbad

Das geruchlose Schwefelbad, zur Bekämpfung von rheumatischen Erkrankungen, Hautleiden und zur Nachbehandlung von Knochenbrüchen. Thiorubrol greift die Wanne nicht an. Kassenzulässig.

WOLO A.-G. Zürich 50

PARAFANGO DI BATTAGLIA

allie l'action thérapeutique du Fango di Battaglia à celle des enveloppements de paraffine



Mise en place d'un enveloppement
des 2 haches (3-4 kg)

Ne souille pas,
la paraffine ne s'écoule pas,
les poils n'adhèrent pas,
peut-être stérilisé facilement.

Plaques à 1 kg, cart. à 6 et 24 kg

FANGO CO. GmbH. RAPPERSWIL SG.

Tél. (055) 22 457

En outre, dépositaire général de la boue volcanique Fango di Battaglia (sacs à 50 kg)

VERBANDARTIKEL

mit Marke



sind Vertrauensartikel

Chemisch reine Verbandwatte

in Zickzack-Lagen und Preßwickeln

Floc praktischer Wattezupfer und Nachfüllpackung

Kanta solide Gazebinde mit festgewobenen, nicht

fasernd. Kant.; kleinste Breiten 1 und 2 cm

Gazebinden

in allen Breiten

Imperma wasserfester Wundverband

Excelsior elastische Idealbinden

Elvekla elastische Verbandklammern

Compressyl Salbenkompressen, vorzüglich bei Hautverletzungen

und Verbrennungen

Rumex Taschentücher aus Zellstoffwatte

Hymona Damenbinden

Silvis Gesichtstüchlein

Interessenten lassen wir auf Wunsch bemusterte
Offerte zugehen

Verbandstoff-Fabrik Zürich AG.

Zürich 8

Seefeldstraße 153

Telephon (051) 24117

Weleda-Präparate

Für die Massage

Spezial-Hautöl für die Massage-
praxis, sowie Everon Hautfunktionsöl
für den Wiederverkauf.

Für das Bad

Weleda-Badezusätze, hergestellt
aus echten ätherischen Ölen, Rosmarin
Badezusatz, Edeltannen Badezusatz,
Eucalyptus Badezusatz, Lavendel
Badezusatz, Badekräuter etc.

Verlangen Sie Muster und Preise,
sowie die kostenlose Zusendung der
«Weleda Nachrichten».

Weleda AG Arlesheim

AZ
THALWIL

Phafag

MASSAGE-OEL

Fordern Sie bitte
Gratismuster an!

belebt und erfrischt die Haut
und hat einen unaufdringlichen,
sauberen Geruch. Es dringt oh-
ne jegliche Schmierwirkung so-
fort und vollst. in die Haut ein.

PHAFAG AG., Pharm. Fabrik, Schaan (Liechtenstein)

Dankbare, zufriedene Kunden

schaffen Sie sich, wenn Sie deren
Wohlbefinden fördern durch Anwen-
dung meiner SPEZIAL-

Heilkräuterbäder

lieferbar in 10 Sorten gegen:

Krampfadern Frauenleiden
Hämorrhoiden Rheuma, Ischias
Hautausschläge Müdigkeit
Nervenbad Kinderbad
Fettsucht Zirkulationsstörungen
Kuren à 6 und 12 Bäder.

In neutralen Packungen für den Wie-
derverkauf. Detail Fr. 2.40 pro Bad.
Spezialpreise für Masseur³Badein-
stitute.

Alleinhersteller Kräuterhaus

Quinche

Kronengasse 8, Tel. (065) 2 11 79,
Solothurn

Verlangen Sie Muster und Offerte.

YU-MA bain de boue suisse

en vente depuis 4 ans en suisse allemande,
s'obtient actuellement aussi **en suisse ro-
mande**. Spécialement intéressant pour
Messieurs les Masseurs, instituts d'hydro-
et Physiothérapie.

Résultats remarquables dans les cas de
rhumatisme, arthritisme, lumbago, sciati-
ques, — affections gynécologiques, troub-
les circulatoires, obésité etc.

La préparation des bains de boue «Yuma»
est des plus simples: pas de vase, aucun
salissement, ni de tuyaux bouchés. 2 dl. de
«Yuma» par bain complet, et c'est tout.

«Yuma»-moorzerat» spécialement indiqué
pour applitions locales, (maillots de boue
médicinale).

Pour tous renseignements, documentation
etc. s'adresser au **YUMA-SUISSE romande**
92, rue de Lac, Morges.

Redaktion:

Für den deutschen Teil: Oskar Bosshard, Dorfstr. 32 Thalwil

Für den französischen Teil: A. Ruperti, Avenue Druey 11 Lausanne

Administration und Expedition: Schweiz. Masseurverband Thalwil

Inseratenteil: Buchdruckerei W. Plüss, Zeughausstrasse 17, Zürich 4

Erscheint 2-monatlich